Zeitschrift: Vox Romanica

Herausgeber: Collegium Romanicum Helvetiorum

Band: 49-50 (1990-1991)

Artikel: La deixis personnelle dans les langues romanes : le problème de la structuration interne

Autor: Wunderli, Peter

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-2281

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La deixis personnelle dans les langues romanes

Le problème de la structuration interne

0. Dans le domaine de la morpho-syntaxe, la deixis joue un rôle de grande importance, et c'est surtout la deixis personnelle qui y est représentée sous bon nombre de variantes. Nous nous limiterons dans ce qui suit à ce domaine (dans un sens large du terme)[1]; ceci implique, en même temps, que nous ne nous occuperons pas de la deixis temporelle qui constitue un problème à part, que nous avons analysé ailleurs (au moins partiellement)[2].

Le problème que nous traiterons ici est la conséquence de nombreuses études dans les années 70 et 80 sur les possessifs, les démonstratifs, les pronoms personnels et les réfléchis. Dans tous ces cas, nous avons affaire à des systèmes déictiques centrés sur la personne dans le cadre d'un modèle de communication. Nous avons cependant dû constater que la structure interne de ces systèmes varie jusqu'à un certain degré selon le paradigme en question, mais parfois aussi d'une langue romane à l'autre. Le problème central est de savoir laquelle des trois personnes communicatives constitute, pour ainsi dire, le centre du système et fonctionne ainsi comme terme non-marqué (c'est-à-dire comme terme de neutralisation) de ces inventaires. En outre, il s'agira de trouver une explication (ou au moins quelques éléments explicatifs) pour le choix de l'une ou l'autre solution.

0.1. La base des relations personnelles dans les langues romanes (et dans bon nombre d'autres langues, sinon dans toutes les langues du monde) est l'*organon* de Platon, qui a été relancé dans la linguistique moderne par Karl Bühler (Bühler 1965 [1934]:24ss.). Ce modèle distingue deux positions (l'*émetteur* et le *récepteur)* qui sont pertinentes de façon immédiate pour la constitution de la relation discursive, et une troisième position qui l'est d'une manière médiate (*objet/fait* sur lequel on communique[3]). Graphiquement, cela donne le schéma que voici, où le noyau peut être interprété comme l'acte de communication:

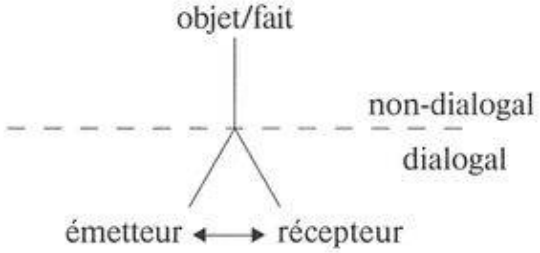

[1] Cf. ci-dessous.
[2] Cf. p.ex. Wunderli 1976 et Wunderli 1989d.
[3] Cet *objet/fait* peut, bien sûr, aussi être une personne.

La communication se constitue sous forme de dialogue entre l'émetteur et le récepteur; on peut, pour cette raison, dire que ces deux personnes sont de nature *dialogale;* le sujet de la communication (du dialogue), par contre, reste en dehors de cette constellation, tout en étant dans la plupart des cas la raison d'engager un dialogue – on peut donc parler d'une personne *non-dialogale*[4]. En suivant Damourette/Pichon (1927: § 48 ss.), on peut aussi appeler ces trois personnes *locuteur* (émetteur), *allocutaire* (récepteur) et *délocutaire* (objet/fait)[5].

0.2. Avant d'aborder notre sujet proprement dit, il nous reste encore à dire quelques mots sur l'opposition entre singulier et pluriel dans le domaine de la personne. On a pris depuis longtemps l'habitude de procéder pour le pluriel à une sorte d'analyse logique et de considérer ses formes comme un produit combinatoire de formes du singulier; ne constitueraient de vrais pluriels que les formes de la troisième personne. Cette manière de procéder aboutit alors – p.ex. pour le pronom personnel prédicatif – au type d'interprétation que voici (Wunderli 1989a:134, 1989b:30, 1989c:106):

nous = moi + toi / moi + lui / moi + toi + lui etc.
vous = toi + lui / toi + lui + lui etc.
eux = lui + lui etc.[6]

Cette manière de voir est aujourd'hui largement acceptée (p.ex. Joly 1973:30ss.; Postal 1969:222s.; etc.) et elle ne peut certainement pas être qualifiée de simplement fausse: dans bon nombre de cas, les analyses de ce genre sont confirmées par les faits concrets dans les actes de parole. D'un autre côté, elle implique une sorte de polysémie infinie, car le terme *lui (elle)* peut être multiplié à l'infini, et il en va (en principe) de même pour *toi.* Evidemment, nous avons affaire à une analyse logico-référentielle, et non à une analyse linguistico-sémantique. Dans cette dernière perspective, rien ne nous empêche de considérer les personnes du pluriel comme de simples pluralisations des formes du singulier, et ceci même dans le cas de la 1ère personne: en tant que locuteur, je peux faire partie d'un collectif qui, dans sa totalité, prend la responsabilité de mon discours et occupe ainsi de façon collective la position locutoriale (p.ex. un groupe de citoyens protestant contre la décision des autorités politiques par une résolution commune, etc.). Pour nous, les personnes du pluriel ne sont, du point de vue abstrait du système de la langue,

[4] Tout ceci n'empêche pas que l'émetteur et/ou le récepteur aussi puissent fonctionner comme sujet de la communication; la même personne remplit alors deux fonctions dans le cadre du schéma présenté ci-dessus et nous avons affaire à une sorte de dédoublement (dialogal/non-dialogal).

[5] Pour toutes ces questions cf. aussi Wunderli 1989a:131.

[6] Dans tous ces schémas, *lui* est en principe d'un emploi récursif sans limites (au moins d'un point de vue théorique); en outre, il peut commuter avec le féminin *elle.*

rien d'autre que des pluralisations des formes du singulier correspondantes[7]; les analyses de nature logique se situent par contre à un niveau beaucoup plus concret, c'est-à-dire à celui de la référence *(parole)* ou, à la rigueur, à celui de la norme (dans le sens de Coseriu).

Cette décision nous permet de ne plus revenir sur la distinction entre singulier et pluriel dans ce qui suit et de considérer nos réflexions comme valables pour les deux paradigmes en question; dans la plupart des cas, notre argumentation reposera sur les données du singulier, et nous ne recourrons au pluriel qu'au cas où besoin est.

1. Comme nous venons de le dire, les personnes communicatives (dialogales et non-dialogale) sont à la base de bon nombre de paradigmes morpho-syntaxiques aussi bien du français que des autres langues romanes. En premier lieu, il faut mentionner les paradigmes connus sous le nom de «pronoms personnels». Nous distinguons dans ce domaine entre pronoms prédicatifs et non-prédicatifs, en adoptant ainsi la terminologie de Moignet (1965, 1981) pour ce qui est normalement appelé pronoms *toniques* et *atones* (ou *disjoints* et *conjoints).* Les pronoms dits prédicatifs sont indifférents par rapport aux diverses fonctions syntaxiques et peuvent donc être employés aussi bien comme pronom sujet que comme pronom objet; dans le domaine des pronoms non-prédicatifs, nous distinguons entre deux paradigmes, celui du pronom sujet et celui du pronom objet. Nous renonçons cependant à dresser des paradigmes individualisés pour le domaine de l'objet direct, de l'objet indirect et des réfléchis, étant donné que des oppositions saisissables n'existent que pour des domaines extrêmement restreints; pour une discussion plus détaillée, nous renvoyons à une étude antérieure qui s'occupe tout particulièrement de ces problèmes (Wunderli 1989a).

En deuxième lieu – apparemment une contradiction avec nos remarques précédentes – nous nous occuperons du système des réfléchis. Du point de vue morphologique, les réfléchis sont, bien sûr, la plupart du temps identiques aux pronoms non-réfléchis (prédicatifs et non-prédicatifs); seules les troisièmes personnes font exception[8]. En ce qui concerne la structuration interne du système (relation des différentes personnes communicatives), le réfléchi montre cependant – du moins en partie – un comportement absolument inédit dans le domaine du «pronom» personnel proprement dit. Ceci nous semble justifier un traitement à part dans le domaine de l'analyse que nous nous sommes proposée ici.

En troisième lieu, c'est le domaine des possessifs qui est tributaire de l'*organon* des personnes communicatives pour son organisation interne. Là encore, il faut distinguer, dans la plupart des langues romanes, entre un paradigme prédicatif et un paradigme

[7] Cf. à ce sujet aussi Deshaies 1985:85.
[8] Cf. à ce sujet aussi Wunderli 1989a:135–40.

non-prédicatif. Normalement on parle d'«adjectifs» et de «pronoms», et cette terminologie est même en partie adéquate, p.ex. en ce qui concerne la notion d'«adjectif» pour les paradigmes de l'ancien français et de l'italien. Nous avons cependant montré ailleurs qu'il existe bon nombre de cas – p.ex. le français moderne et l'espagnol – où une telle caractérisation est absolument inadéquate, étant donné que les deux paradigmes se comportent soit comme des articles, soit comme des adjectifs (Wunderli 1977, 1978). C'est pour cette raison que dans une étude où il est indispensable de tenir compte de plusieurs langues romanes et de différents états de langue, nous préférons recourir à une terminologie moins spécifique et par là d'un emploi plus général. – Ajoutons dès maintenant qu'en ce qui concerne les relations personnelles, nous n'avons trouvé aucun cas où les deux paradigmes (prédicatif et non-prédicatif, là où cette distinction existe[9]) se comportent différemment. Ceci nous permettra, dans ce qui suit, de parler du possessif en général.

Les démonstratifs aussi sont des formes centrées sur les personnes communicatives. En ce qui concerne la terminologie, ce domaine connaît – au moins pour le français moderne – le même problème que celui que nous avons déjà rencontré dans le contexte des possessifs, et nous le résolvons de la même manière (Wunderli 1980:9s.). En ce qui concerne l'italien et l'espagnol, ils ne connaissent pas, en principe, l'opposition entre formes prédicatives et non-prédicatives; le romanche occupe une position intermédiaire, car celle-ci n'existe que dans un domaine fort restreint du sursilvan et est inexistante dans les autres variantes (Wunderli 1987).

Dans ce qui suit, le français sera au centre de nos réflexions; faute de place, l'italien, l'espagnol, le roumain et le romanche seront traités de façon beaucoup plus succincte; nous ne les mentionnerons que dans les cas où la situation pour tel ou tel système partiel offre un intérêt particulier. En ce qui concerne d'autres langues romanes telles le portugais, le catalan, l'occitan, le gascon, le ladin, le frioulan, le dalmate etc., nous les négligerons complètement, étant donné qu'elles n'offrent rien de nouveau par rapport à l'inventaire des phénomènes pris en considération sur la base des langues sus-mentionnées.

1.1. Que nous ayons réuni des paradigmes tels que les différents types du «pronom personnel», les réfléchis, les possessifs et les démonstratifs pour les rattacher tout court au modèle des personnes communicatives, peut étonner au premier abord. Cette manière de procéder ne se laisse justifier, à vrai dire, qu'à un niveau d'abstraction relativement élevé. Si l'on regarde de près, il existe bien des différences en ce qui concerne la manière dont ces différents paradigmes sont tributaires de la personne communicative:

[9] L'italien moderne ne connaît pas cette opposition: le possessif est toujours de nature prédicative.

– En ce qui concerne les «pronoms personnels» (peu importe qu'il s'agisse des formes prédicatives ou non-prédicatives, de la fonction sujet ou de la fonction objet), nous avons affaire à une relation directe avec la personne communicative: ces formes ne font que la représenter dans le cadre de certaines fonctions syntaxiques (Wunderli 1977: 114). C'est justement ce trait commun qui permet de réunir ces différents paradigmes sous un seul et même terme.

– Quant aux réfléchis, ils se rapportent aussi directement à la personne communicative, et pourtant il existe une différence importante par rapport aux «pronoms personnels». Ceux-ci peuvent être anaphoriques (rarement cataphoriques) ou non, selon le cas. Les premières et deuxièmes personnes sont normalement aphoriques, étant donné qu'elles reflètent la mise en situation de l'acte de communication; les troisièmes personnes par contre sont normalement (ana-/cata-)phoriques, se rapportant à un nom donné dans le contexte. Ceci n'est cependant pas obligatoire, comme le prouvent les formes dites «impersonnelles». Dans le cas du réfléchi, nous avons une situation bien différente: il est obligatoirement anaphorique, et ceci par rapport au sujet de la même phrase (tandis que le repère des pronoms personnels peut se trouver [et se trouve dans la plupart des cas] au-delà des frontières qui démarquent l'unité phrastique englobant l'élément phorique). Nous pouvons donc retenir que le réfléchi est caractérisé par un rapport direct à l'une des positions de l'*organon,* et en plus par une anaphore obligatoire concernant le sujet de la phrase.

– Naturellement les formes désignées comme «possessives» ont aussi à faire avec les personnes communicatives, mais pas de la même manière que les «personnels» et les réfléchis. Comme nous l'avons montré ailleurs (Wunderli 1977:38–41, 1978:112–14), le terme de possessivité est mal choisi, étant donné que la relation de possession proprement dite ne constitue qu'un cas particulier d'un champ beaucoup plus large. Nous avons défini ce champ par ‹relation avec une personne communicative›; de cette manière les «possessifs» s'opposent nettement aux «pronoms personnels»: dans le premier cas nous avons affaire à une *relation,* dans le deuxième par contre à une *identification.* Cette relation peut, dans le discours, se concrétiser sous les formes les plus diverses: parenté, appartenance, participation, etc., et naturellement il faudrait y ajouter le cas traditionnel de la possessivité proprement dite.

– Reste le cas des démonstratifs qui semble être le plus rébarbatif quant à un rattachement aux personnes communicatives. Normalement on parle, dans le cas des démonstratifs, d'une deixis locale, et ceci n'est certainement pas faux, car les démonstratifs désignent toujours un *lieu* (dans un sens très large du terme). Cependant, ces lieux se définissent toujours par rapport aux personnes communicatives, ou en d'autres termes: le démonstratif est un dérivé sémantique de la personne communicative au même titre que le possessif, mais à l'aide d'un autre trait sémantique. Dans le cas du possessif, ce trait est ‹relation (à une personne communicative)›, dans le cas du démonstratif, par contre, ‹domaine (d'une personne communicative)›. Ou en d'autres termes: le démonstratif

désigne le lieu (d'une extension variable et changeant d'un acte de parole à l'autre) où se trouve soit le locuteur, soit l'allocutaire, soit le délocutaire (Wunderli 1980:7ss.); dans certains cas, on peut aussi constater que les domaines de deux, voire de toutes les personnes communicatives fusionnent et constituent alors un domaine déictique homogène[10].

Nous pouvons donc retenir qu'il existe trois manières de mettre en jeu la personne communicative: par identification, par mise en relation et par attribution d'un lieu ou domaine. Dans le cas du premier type, le réfléchi constitue un cas particulier, étant donné que l'identification personnelle s'amalgame obligatoirement à une anaphore mettant en jeu le sujet de la phrase.

2. Abordons maintenant le problème de la structuration interne des différents systèmes que nous venons de mentionner. Il reste à souligner que c'est uniquement la relation sémantique – ou mieux: le type d'opposition structurale – entre les personnes communicatives qui nous intéresse ici; seront écartés systématiquement tous les autres problèmes qui nous ont préoccupé dans nos études antérieures, à savoir: neutralisation (ou non) des différentes oppositions syntaxiques; neutralisation (ou non) de l'opposition des nombres; neutralisation (ou non) de l'opposition des genres; neutralisation (ou non) de l'opposition ‹+/– réfléchi›; etc.[11]

2.1. Nous commencerons notre analyse par les «pronoms personnels». Nous discuterons de façon assez étendue de la situation dans le domaine des pronoms non-prédicatifs sujets, pour être alors plus brefs pour les pronoms non-prédicatifs en fonction d'objet et les pronoms prédicatifs.

2.1.1. Pour le pronom sujet nous avons proposé (Wunderli 1989a:132) l'organisation des relations personnelles qui suit (avec de légères retouches):

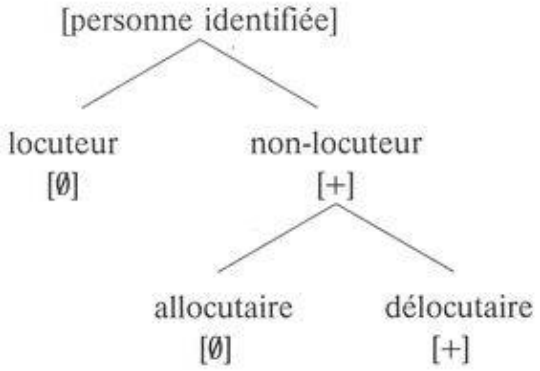

[10] Cf. à ce sujet ci-dessous, chap. 2.4.

[11] Pour les différentes études qui s'occupent de ces problèmes nous renvoyons pour des raisons pratiques à la biliographie.

Ce schéma signifie que nous considérons le locuteur comme la personne absolument non-marquée dans le cadre d'un système d'oppositions participatives; il peut donc fonctionner comme terme de neutralisation pour toutes les autres personnes. En ce qui concerne l'allocutaire, il est marqué par rapport au locuteur, mais il fonctionne comme terme non-marqué (et par là comme terme de neutralisation) par rapport au délocutaire.

Avec cette interprétation des relations personnelles dans le domaine du pronom sujet nous nous opposons à une tradition très répandue qui considère la 3e personne *(délocutaire)* comme non-personne et semble par là la prédestiner à la fonction de forme de neutralisation[12]. Cette manière de voir est régulièrement justifiée par l'argument que le délocutaire ne participe pas de façon active à la communication, qu'il en constitue tout au plus l'objet; de vraies personnes ne seraient que les personnes participant activement à l'échange discursif. Cette manière de voir n'est certainement pas fausse, et nous avons essayé ci-dessus de tenir compte de ces données par notre distinction entre personnes dialogales et personne non-dialogale. L'erreur dans l'argumentation mentionnée ne réside pas dans la distinction entre ces deux types de personnes, mais dans une conclusion non suffisamment réfléchie de certaines données logico-pragmatiques[13] à la structuration sémantico-linguistique, ou en d'autres termes: dans l'identification court-circuitée des deux domaines.

Or, les données logico-pragmatiques et les données linguistiques sont loin de se recouvrir obligatoirement et régulièrement; les coïncidences de ce genre ont, bien plus, un caractère fortuit. Le cas que nous analysons ici constitue un appui solide pour cette constatation, car d'un point de vue sémantico-linguistique, nos trois personnes se comportent d'une façon bien différente de ce qu'on prétend toujours. Ce sont justement certains phénomènes de neutralisation qui nous permettent de dégager les structures constitutives du système des pronoms personnels sujet: Si un verbe se rapporte à un sujet composé représentant deux personnes communicatives (et grammaticales) différentes, la forme de ce verbe (ainsi que celle d'un éventuel pronom «résumant») nous révèle laquelle des deux formes peut être considérée comme non-marquée (personne «maintenue») et laquelle est marquée (personne «rejetée»):

– Si un sujet de deuxième et de troisième personne (allocutaire/délocutaire) se rencontrent, le verbe et le pronom «résumant» sont à la deuxième personne:

[12] Cf. p.ex. Benveniste 1966:227ss.; Pottier 1967:48; Pottier 1974:211s.; Joly 1973:3ss.; Boyer 1975:539ss.; Burston 1978:159ss.; Van Der Eynde/Bblanche-benveniste 1978:10s.; etc.

[13] Pour une argumentation psychanalytique du même genre cf. Lafont/Gardes-Madray 1975:123ss.

Ton ami et toi (vous) viendrez passer la soirée chez nous.
Ton frère et toi, viendrez-vous?[14]

La deuxième personne (allocutaire) est donc non-marquée par rapport à la troisième (délocutaire).

– Si les deux sujets représentent une 1ère et une 3e personne, c'est le locuteur qui l'emporte:

Mon frère et moi (nous) sommes venus.
Nous l'avons fait, mon frère et moi.
Le roi, l'âne et moi, nous mourrons.

La personne du locuteur est donc non-marquée par rapport à la personne délocutive.

– Si les deux sujets sont de nature locutive et allocutive, c'est la 1ère personne qui l'emporte:

Toi et moi (nous) arriverons les derniers.
Vous et moi, nous aurons le prix.

Nous pouvons donc retenir que la 1ère personne se comporte comme terme non-marqué par rapport à la 2e et la 3e, la 2e par rapport à la 3e. Du point de vue de la spécificité, nous arrivons donc à la hiérarchie que voici: $1^e < 2^e < 3^e$. Le comportement syntagmatique des trois personnes et les effets de neutralisation correspondent donc parfaitement au schéma que nous venons de donner ci-dessus et qui ne constitue qu'une réécriture binarisée des faits constatés[15].

Jetons encore un regard rapide sur les autres langues romanes. Naturellement, la plupart de ces idiomes ne connaissent pas un pronom non-prédicatif sujet au même titre que le français; ils employent, le cas échéant, une forme prédicative. Cette différence n'intéresse cependant pas ici; ce qui compte, c'est que nous avons toujours le même comportement en ce qui concerne la relation sémantico-structurale des personnes. Faute de place, nous nous contenterons de donner ici quelques exemples fort simples pour l'italien et l'espagnol:

Italien: Tu e il tuo amico sarete i nostri ospiti stasera.
Ci siamo riusciti, mio fratello ed io.
Tu ed io, saremo tutti e due fra i laureati.

[14] Nous reprenons nos exemples à des grammaires courantes telles que les ouvrages de Grevisse, Le Bidois, Wartburg/Zumthor, Wagner/Pinchon, Damourette/Pichon, Togeby, la «Grammaire Larousse», etc.

[15] Cf. aussi Wunderli 1989a:130–35.

Espagnol: Tú y tu amigo partiréis mañana.
Yo y mi hermano hemos comprado un coche.
Yo y tú estamos muy desilusionados.

Quoique nous n'ayons pu apporter que des preuves fort lacunaires, nous osons prétendre que le comportement des langues romanes est identique dans ce domaine: elles réalisent toutes, dans le domaine de la personne sujet d'une phrase, le système des relations personnelles que nous venons de donner ci-dessus.

2.1.2. Pour les autres paradigmes du «pronom personnel» nous serons plus brefs, étant donné que les relations sémantico-linguistiques se construisent d'après le schéma valable aussi pour les pronoms sujets.

La preuve que le pronom (conjoint) objet en français se comporte effectivement de cette manière est fournie, pour le domaine du complément d'objet direct, par les exemples que voici:

Je vous ai vus, ton ami et toi (← je t'ai vu + je l'ai vu)
Il nous a trompés, Pierre et moi (← il l'a trompé + il m'a trompé)
Il nous a loués, moi et toi (← il m'a loué + il t'a loué)

Il en va de même pour le domaine du complément d'objet indirect:

Il vous a parlé, à Pierre et à toi (← il lui a parlé + il t'a parlé)
Il nous a fait foi, à Claude et à moi (← il lui a fait foi + il m'a fait foi)
Mon père nous fait confiance, à moi et à toi (← Mon père me fait confiance + Mon père te fait confiance)

Il n'en va pas différemment pour les autres langues romanes. Nous nous limiterons ici à quelques exemples italiens, tout en soulignant qu'on pourrait aussi les remplacer par leurs équivalents espagnols, roumains, romanches etc. Dans le domaine des compléments d'objet direct, on pourrait recourir p.ex. aux spécimens que voici:

Vi ho visti, la tua amica e te.
Ci ha invitati, la mia fidanzata e me.
Ci ha attaccati, me e te.

Il en va de même pour le cas du complément d'objet indirect:

Vi credo, a tuo amico ed a te.
Ci ha mentito, a Carlo ed a me.
Ci ha parlato, a te ed a me.

Tous ces exemples (ainsi que tous ceux des autres langues romanes qu'on pourrait encore citer) prouvent que les relations sémantiques correspondent exactement à celles que nous avons trouvées dans le domaine du pronom sujet: La 1ère personne fonctionne comme terme absolument non-marqué dans le cadre d'un système d'oppositions participatives. Le domaine du non-locuteur est marqué par rapport à celui du locuteur; à l'in-

térieur du domaine non-locutorial, l'allocutaire est non-marqué par rapport au délocutaire qui constitue ainsi le terme le plus spécifique de tout le système et ne peut excercer aucune fonction de neutralisation du tout. Ou en d'autres termes: le locuteur est doublement non-marqué, l'allocutaire non-marqué/marqué et le délocutaire doublement marqué. Dans le cadre d'un schéma «rectangulaire» (valable aussi pour le cas qui précède et celui qui suit), on pourrait représenter les relations intensionnelles et extensionnelles de la manière que voici:

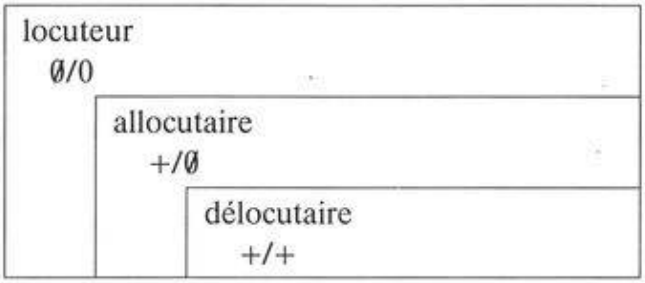

2.1.3. Restent les formes prédicatives dans le domaine du «pronom personnel». En français, ce domaine est indifférent en ce qui concerne les fonctions syntaxiques, c'est-à-dire que toutes les formes sont valables pour tous les «cas». Comme nous l'avons déjà signalé en discutant du pronom sujet, ceci n'est pas valable p.ex. pour l'italien et l'espagnol où les pronoms sujets sont toujours prédicatifs et se distinguent morphologiquement dans bon nombre de cas des formes en fonction de non-sujet. Ces problèmes ne nous intéressent cependant pas ici. Que les pronoms sujet de l'espagnol et de l'italien se comportent de la même manière que les pronoms sujet du français a déjà été démontré; nous nous limiterons donc ici à prouver qu'il en va de même pour le pronom prédicatif français en général et les pronoms prédicatifs à fonction de non-sujet d'autres langues romanes; encore une fois, c'est l'italien qui nous servira d'exemple pour ce dernier cas.

Pour le français, la preuve que, dans ce domaine aussi, le schéma *locuteur ∅/∅ – allocutaire +/∅ – délocutaire +/+* reste valable est facile à apporter. On n'a qu'à considérer les deux séries d'exemples qui suivent, dont la première concerne la fonction du sujet, la deuxième celle du complément d'objet (direct); les exemples appartiennent tous à un registre qu'on pourrait qualifier de ‹langage affectif parlé›, car dans d'autres registres ce type n'est guère représenté:

Moi et toi, nous partirons, nous.
Toi e lui, vous mentez, vous.
Moi e lui, nous sommes des champions, nous.

Moi, il me déteste; toi il te déteste aussi. Nous, il nous embêtera toujours.
Moi, il me déteste; lui, il le déteste aussi. Nous, il nous embêtera toujours.
Toi, il te déteste; lui, il le déteste aussi. Vous, il vous embêtera toujours.

Il ne peut donc exister aucun doute que pour le pronom prédicatif en français le schéma sus-mentionné reste valable.

Il en va de même pour l'italien qui nous sert ici de langue-témoin pour le reste du domaine roman; les exemples qui suivent le prouvent:

A noi – a te e a me – non pensa.
A noi – a me e a lei – non pensa.
A voi – a te e a lui – non pensa.

En guise de conclusion, nous retenons donc que dans les langues romanes le domaine du «pronom personnel» est toujours organisé de la même manière en ce qui concerne la structuration sémantico-linguistique des relations personnelles: le locuteur fonctionne comme terme absolument non-marqué (et par là comme centre) du système, l'allocutaire est marqué par rapport au locuteur et non-marqué par rapport au délocutaire, tandis que le délocutaire est marqué aussi bien par rapport au locuteur que par rapport à l'allocutaire.

2.2. Si nous passons maintenant au domaine du réfléchi, la situation se présente, au premier abord, de la même manière. Ceci n'étonne guère, car il existe une parenté très étroite entre pronom personnel et réfléchi: on pourrait dire que le réfléchi (objet) est un pronom personnel (objet) avec renvoi obligatoire au sujet de la phrase. Quelques modestes exemples illustreront notre affirmation et prouveront son bien-fondé:

Je me lave et tu te laves: nous nous lavons donc.
Je me lave et il se lave: nous nous lavons donc.
Tu te laves et il se lave: vous vous lavez donc.

(Io) mi lavo e (tu) ti lavi: (noi) ci laviamo dunque.
(Io) mi lavo e (lui) si lava: (noi) ci laviamo dunque.
(Tu) ti lavi e (lui) si lava: (voi) vi lavate dunque.

(Yo) me lavo y (tú) te lavas: así (nosotros) nos lavamos.
(Yo) me lavo y (él) se lava: así (nosotros) nos lavamos.
(Tú) te lavas y (él) se lava: así (vosotros) os laváis.

Il semble donc évident que le domaine du réfléchi n'apporte rien de nouveau.

Dans deux études récentes[16], nous avons cependant dû constater qu'il existe aussi bon nombre de cas où le réfléchi se comporte d'une manière bien différente. Il n'est pas possible d'entrer ici dans tous les détails et nous devons renvoyer pour ceux-ci aux travaux sus-mentionnés. Le problème peut être résumé de la manière que voici: On peut constater dans beaucoup de langues et de dialectes romans une tendance très nette à généraliser le réfléchi de la troisième personne aux dépens des formes représentant les

[16] Cf. Wunderli 1989b et 1989c.

autres personnes. Cette tendance peut se réaliser à des degrés variables et affecter les differentes personnes grammaticales d'une façon plus ou moins complète. Voici les faits les plus importants[17]:

– Le cas le plus fréquent est celui où le pronom de la 3e personne est aussi valable pour la 1ère personne du pluriel (les autres personnes étant morphologiquement différenciées). Ce type se trouve dans un grand nombre d'anciens textes provenant de l'Italie septentrionale, et il existe à partir du XIIIe siècle aussi dans un certain nombre de textes toscans. En ce qui concerne les dialectes modernes, nous l'avons rencontré dans la Suisse italienne (particulièrement à Lugano, Rovio, dans la Val Calanca et dans la Leventina), en Piémont, Ligurie, Emilie, Ombrie et dans le langage populaire de Rome. En dehors de l'italien, il est attesté dans le romanche des Dolomites, en occitan et dans certains dialectes gascons.

– Un deuxième type est celui où *SE* (ou ses descendants) s'est imposé pour tout le pluriel (1ère/2e pers., à côté de la 3e pers. sg./pl.). Il se rencontre en sarde, en catalan et partiellement en gascon. En outre, il est attesté dans certains dialectes français et franco-provençaux ainsi qu'en français populaire[18]. De plus, nous l'avons rencontré dans certains dialectes vénitiens, en frioulan littéraire et dans le parler d'Udine. Il est enfin connu dans la Val Gardena et dans une large partie du surmiran, une variante du romanche des Grisons (et tout particulièrement dans le Sutsés).

– Le troisième type – beaucoup plus rare que les deux précédents – est celui où *SE* s'est étendu aux 1ère/2e personnes du pluriel et en outre à la 2e personne du singulier: il ne reste que la forme remontant à *ME* qui montre une caractéristique personnelle spécifique. Ce type est attesté dans certains dialectes du parler bergamasque et aussi dans certains idiomes frioulans (en partie à Udine; à Gorizia et à Tramonti di Sotto).

– Reste encore le dernier type, celui où les formes remontant à *SE* sont valables pour tout le paradigme. Il se trouve en Suisse italienne pour le dialecte de la Collina d'Oro, pour le milanais populaire et quelques dialectes voisins ainsi que dans une partie des dialectes bergamasques. En outre, nous l'avons rencontré dans le vénitien d'Istrie (Fiume). En ce qui concerne le romanche, il est attesté en frioulan (Maniago), dans la Surselva et la Sutselva ainsi que dans la partie septentrionale du Surmeir (les trois dernières régions faisant partie des Grisons). Il se pourrait qu'il ait aussi existé en vegliote, et il semble qu'il soit en train de s'étendre en français populaire[19].

[17] Je reprends ici, avec de légères modifications, WUNDERLI 1989b:25s.

[18] Cf. des exemples tels que: *nous s'en foutons, nous s'en allons, nous se reverrons; vous se feriez mal, vous s'en allez, vous se privez,* etc., cités par BAUCHE 1926:111s. et FREI 1929:147s.

[19] Cf. *je s'arrête, je s'en fous, tu se feras bousillier* etc. cités par BAUCHE 1926:111s.

On peut donc retenir que du point de vue de la fréquence, l'extension de *SE* se rencontre le plus souvent pour la 1ère personne du pluriel; la deuxième place revient à la 2e personne du pluriel. Il est relativement rare que le singulier soit affecté, et si c'est le cas, c'est beaucoup plus souvent la 2e personne qui est gagnée que la 1ère. En outre, il faut retenir que nous n'avons rencontré aucum cas où seulement le singulier ait été affecté; l'existence du phénomène pour le pluriel semble être une *conditio sine qua non* pour sa pénétration dans le domaine du singulier.

Reste encore à ajouter que dans bon nombre de cas les formes extensives de *SE* coexistent avec des formes spécifiques pour les différentes personnes non-délocutives ou au moins pour certaines d'elles. Toute cette situation – aussi bien en ce qui concerne son aspect diachronique que son fonctionnement synchronique – nous semble imposer la conclusion que voici: les formes remontant à *SE* doivent être considérées, dans tous ces cas, comme les termes non-marqués des systèmes en question, car seulement de cette manière-ci on peut expliquer tous les emplois extensifs que nous venons de constater sans infraction aux règles données au niveau de la langue. Cette interprétation est d'autant plus satisfaisante que nous n'avons nulle part rencontré des substitutions qui aillent dans le sens inverse (p.ex. une substitution de fr. *se* par *me* ou *te)*.

Toutes ces données et ces réflexions nous conduisent donc à postuler un système des relations sémantico-linguistiques pour ainsi dire symétrique à notre premier système: la personne non-dialogale est absolument non-marquée, tandis que le groupe des personnes dialogales est positivement marqué; à l'intérieur de ce groupe, c'est l'allocutaire (= non-locuteur) qui fonctionne comme terme non-marqué (ou de neutralisation)[20]:

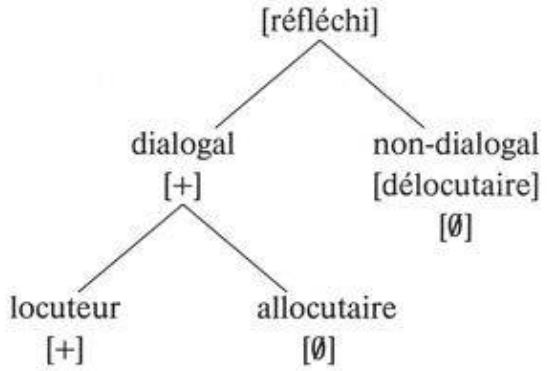

Nous arrivons ainsi à une situation assez curieuse, voire contradictoire dans le domaine du réfléchi. Quand il s'agit d'intégrer plusieurs personnes communicatives sous une seule et même personne grammaticale («comportement intégratif»), le réfléchi fonc-

[20] Cf. aussi WUNDERLI 1989b:30s. et 1989c:107ss.

tionne de la même manière que les «pronoms personnels»: le système est centré sur le locuteur qui est représenté par une forme absolument non-marquée et pouvant par là jouer le rôle d'un terme de neutralisation par excellence. Quand il s'agit par contre de généraliser l'usage d'une certaine forme aux dépens des autres (et de simplifier ainsi l'inventaire; «comportement extensif»), c'est la personne non-dialogale (délocutaire) qui fonctionne comme terme non-marqué du système; c'est elle qui s'avère capable d'absorber, pour ainsi dire, toutes les autres formes et de les remplacer[21].

Ce n'est qu'à la fin de notre étude que nous oserons fournir, dans un cadre plus large, un essai d'explication pour cette contradiction apparente.

2.3. En ce qui concerne les possessifs, nous ne nous occuperons pas ici de la question de savoir s'ils fonctionnent soit comme articles, comme adjectifs ou comme pronoms; les solutions adoptées par les différentes langues romanes varient considérablement d'un idiome à l'autre, mais ne concernent pas le problème qui nous préoccupe ici. Il en va de même pour la différenciation ou la non-différenciation p.ex. de la 3e personne du singulier et du pluriel[22]. Pour nous, il s'agit tout simplement de dégager les relations sémantico-linguistiques entre les différentes personnes communicatives.

A l'encontre de ce que nous avons constaté dans le domaine du réfléchi, la situation dans le domaine du possessif n'offre pas de problèmes. Les trois séries d'exemples (pour le français, l'italien et l'espagnol) qui suivent le prouvent sans plus:

mon fauteuil et ta chaise → nos sièges (sont en mauvais état)
mon fauteuil et sa chaise → nos sièges (sont en mauvais état)
ton fauteuil et sa chaise → vos sièges (sont en mauvais état)

il mio amico e la tua amica → i nostri amici (sono arrivati)
il mio amico e la sua amica → i nostri amici (sono arrivati)
il tuo amico e la sua amica → i vostri amici (sono arrivati)

mi caballo y tu burro → nuestras cabalgaduras (están enfermas)
mi caballo y su burro → nuestras cabalgaduras (están enfermas)
tu caballo y su burro → vuestras cabalgaduras (están enfermas)

Naturellement, il en va de même si les formes de départ sont elles-mêmes au pluriel; nous réduirons pour ce cas-ci nos exemples à un seul pour chaque langue:

[21] Un phénomène analogue se trouve aussi – de façon obligatoire ou facultative – pour l'accord du verbe avec le relatif, où la troisième personne évince souvent les deux autres. Nous ne discuterons pas ici le relatif, étant donné qu'il ne compte pas parmi les déictiques. Ceci n'empêche pas que ce comportement s'accorde parfaitement avec l'explication que nous donnerons ci-dessous pour les cas où la personne non-dialogale fonctionne comme terme non-marqué.

[22] Cf. p.ex. la situation en latin, en espagnol et – partiellement – en ancien français, où nous avons une coïncidence de la 3e pers. sg. et de la 3e pers. pl., en opposition avec la situation en français moderne et en italien, où les 3e pers. des deux nombres sont distinguées.

mes fauteuils et tes chaises → nos sièges (sont en mauvais état)
i miei amici e le tue amiche → i nostri amici (sono arrivati)
tus caballos y sus burros → vuestras cabalgaduras (están enfermas)

Aucun doute n'est possible: les possessifs dans les langues romanes se comportent de la même manière que les «pronoms personnels». Ceci veut dire que les formes concernant le locuteur fonctionnent comme terme non-marqué du système; à l'intérieur du domaine non-locutorial, c'est l'allocutaire qui manque de marque spécifique, tandis que les formes pour le délocutaire sont à considérer comme les termes les plus spécifiques de toute la structure. La formule *locuteur* ∅/∅ – *allocutaire* +/∅ – *délocutaire* +/+ (2.1.3) est donc aussi valable pour les possessifs, et le schéma donné sous 2.1.1. n'exige qu'une petite modification à la tête *(personne identifiée → personne relationnée)* pour représenter de façon adéquate les données dans ce domaine[23].

2.4. Il nous reste à présenter la situation dans le domaine des démonstratifs qui – nous l'avons souligné ci-dessus – sont reliés au système des personnes communicatives dans ce sens qu'ils désignent le domaine (ou lieu) des trois fonctifs, ou mieux: un objet, un fait, une personne, etc. situés dans l'un de ces trois domaines. Comme nous le verrons, la complexité des données dans ce secteur rejoint (ou dépasse même) celle que nous avons recontrée dans le cas des réfléchis.

En ce qui concerne les faits en latin et en latin biblique, nous renoncerons à en discuter ici, étant donné que notre sujet nous impose une limitation à la situation dans les langues romanes. Nous avons analysé ces faits ailleurs[24]; les résultats de ces études se laissent facilement réinterpréter dans le cadre des remarques qui suivent.

2.4.1. Nous commencerons par la situation en français. D'un point de vue historique, ces données sont loin d'être homogènes, étant donné qu'il faut distinguer au moins trois phases d'évolution: l'ancien français, le moyen français et le français moderne.

Le latin connaissait trois termes démonstratifs – (en principe) un pour chacune des trois personnes communicatives[25]; l'ancien français n'en connaît plus que deux, les types ‹cist› et ‹cil›[26]. Or, il se pose naturellement la question de savoir comment les trois personnes communicatives sont distribuées sur les deux termes du système démonstratif. Ce problème est résolu depuis longtemps: ‹cist› est employé pour le domaine du locuteur, ‹cil› par contre pour le reste du champ communicatif, c'est-à-dire pour les domaines de l'allocutaire et du délocutaire (→ non-locuteur; cf. p.ex. Wunderli 1973:178s.). En

[23] Cf. aussi Wunderli 1974:348s., 1977:66 et 1978:140s.
[24] Cf. Wunderli 1974:247 s. et 1975:716 ss.
[25] Pour le problème des relations sémantico-linguistiques cf. Wunderli 1975.
[26] Nous caractérisons de cette manière les paradigmes dans leur totalité (flexion du nombre et des «cas»).

ce qui concerne la relation sémantico-linguistique, nous avons une opposition participative avec les formes renvoyant au locuteur comme termes marqués. Ceci est prouvé par bon nombre de cas de neutralisation depuis l'époque de l'ancien français classique où ‹cil› apparaît à la place de ‹cist› dans des cas où aucune confusion n'est possible, cf. p.ex.:

«Il nos convient tost esloignier
Cel païs et ceste contree.»
Roman du Comte d'Anjou 574s.

«Quant cel destrier ci me troudrez . . .»
Claris et Laris 23363

. . . puis ont escrit en l'espetafe:
«Desoz cel arbre, an mi ce plain,
gist Coupee, la suer Pintain . . .»
Renart I, 444ss.[27]

Des exemples de «substitution» en sens inverse semblent manquer, ce qui rend notre conclusion plus ou moins inéluctable.

Sous une forme stemmatique, on peut donc représenter la situation en ancien français de la manière que voici:

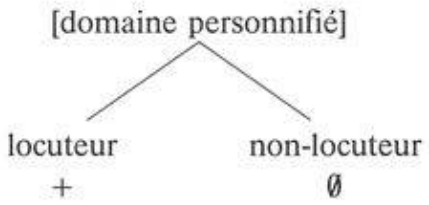

Transposé en un schéma «rectangulaire», ceci donne:

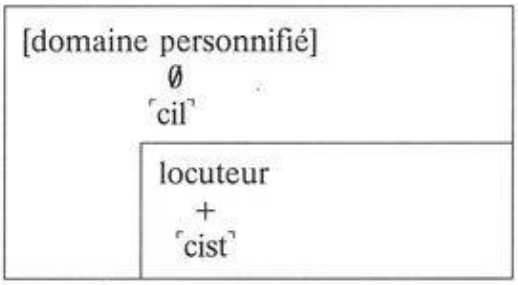

La situation du démonstratif en ancien français ressemble donc, dans un certain sens, à celle du réfléchi dans le domaine du «comportement extensif», car le locuteur fonctionne comme terme marqué du système. La différence réside dans le fait que ce n'est

[27] Pour d'autres exemples cf. Dees 1971:59–93; Wunderli 1973:182.

pas au délocutaire à lui seul d'occuper la position du terme non-marqué, mais à un domaine «fusionné» ‹délocutaire/allocutaire›. Dans le cas du réfléchi, l'allocutaire était à ranger plutôt du côté du locuteur, car ces deux formes s'opposaient ensemble comme personnes dialogales au délocutaire non-dialogal.[28]

La situation est bien différente en moyen français; on pourrait même parler d'une vraie révolution entre ces deux états de langue. Une analyse détaillée d'une riche collection d'exemples et une analyse soigneuse des études antérieures sur le probléme a abouti aux résultats que voici (Wunderli 1980):

– Les formes *cestui, cest, ceste, ceux, ce, ces* fonctionnent comme termes non-marqués du système; elles s'emploient donc aussi bien pour le domaine du non-locuteur (allocutaire et délocutaire) que pour celui du locuteur.

– La forme *cestes* constitue un phénomène isolé: il s'agit de la seule forme qui soit marquée positivement ‹+ locuteur› et ne s'emploie que pour ce domaine.

– Les formes *cil, cel, celui, celle, celles* sont aussi positivement marquées, mais confinées au domaine du non-locuteur (Wunderli 1980:170).

Nous avons évidemment affaire à un système de transition (mais néanmoins un système!) qui ne correspond ni aux données en ancien français ni à celles en français moderne. La forme *cestes* constitue évidemment un archaïsme, car elle a conservé sa fonction de l'ancien français. *Ce* et *ces* semblent déjà annoncer la situation du français moderne[29]. En ce qui concerne les autres formes des paradigmes de afr. ‹cist› et ‹cil›, elles ont changé de rôle: les formes de ‹cist› sont devenues des termes non-marqués (non-marqués spécifiquement en ce qui concerne l'une des trois personnes communicatives [et naturellement aussi l'opposition locuteur/non-locuteur]), tandis que les formes du paradigme de ‹cil› sont maintenant positivement marquées en ce qui concerne le domaine du non-locuteur (allocutaire + délocutaire).

Si nous faisons abstraction de l'archaïsme *cestes,* le système des personnes communicatives dans le domaine du démonstratif se présente donc en moyen français de la manière que voici:

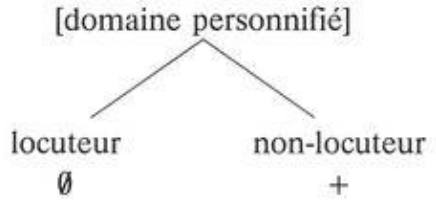

[28] Un tel comportement «aberrant» n'est pas inédit dans le domaine des démonstratifs: en latin classique, ISTE doit être considére comme terme absolument non-marqué du systéme; cf. WUNDERLI 1975:717.

[29] Cf. ci-dessous.

Cette structure est apparentée à celle que nous avons trouvée dans le domaine des «pronoms personnels» (y sont inclus les réfléchis en ce qui concerne le ‹comportement intégrateur›) et des possessifs; elle s'en distingue par le fait que le domaine du non-locuteur reste indifférencié en ce qui concerne l'opposition allocutaire/délocutaire.

Le français moderne n'exige qu'une brève remarque. Le démonstratif n'y participe plus à la distinction des personnes communicatives – ni sous une forme dérivée ni de façon réduite: l'opposition des paradigmes a été réorganisée d'après le critère *article (emphatique)* /vs./ *pronom (ce, cet, cette, ces* /vs./ *celui, celle, ceux, celles)*. Si une distinction dans le sens de la deixis locale est nécessaire, celle-ci se fait à l'aide des particules adverbiales postposées *-ci* et *-là*. Quoique n'appartenant au domaine du «démonstratif» proprement dit, la relation avec les personnes communicatives de ces éléments adverbiaux est organisée de la même manière que la structure des démonstratifs en ancien français.

2.4.2. Dans le domaine du français, nous avons dû constater une inconstance remarquable du système des démonstratifs (et du système adverbial suppléant) au cours de l'histoire. Quoique différente dans les détails, la situation de l'italien conduit à une constatation identique.

L'ancien italien (ou mieux: l'ancien toscan) connaît un système démonstratif à trois termes: ‹questo›, ‹codesto› et ‹quello› qui désignent (en principe) les domaines du locuteur, de l'allocutaire et du délocutaire respectivement[30]. Cette constatation est encore relativement banale, car la question centrale est de savoir quelle est la relation sémantico-logique entre ces trois termes. La relation entre ‹codesto› et ‹quello› semble être assez claire, car depuis les premiers textes (*Novellino,* Brunetto Latini; cf. Haller 1973:69ss., 86s.) il existe des exemples où ‹codesto› est remplacé par ‹quello›: ‹quello› fonctionne donc comme terme non-marqué par rapport à ‹codesto› et peut usurper ses fonctions le cas échéant. – La relation entre ces deux termes et ‹questo› semble être moins claire – au moins au premier abord. Si l'on scrute cependant soigneusement les matériaux mis à notre disposition par Haller (1973: 80ss.), des exemples révélateurs ne manquent pas. L'auteur lui-même souligne que dans les exemples suivants ‹quello› fonctionne comme terme de neutralisation:

> Togli quel mortaio e riportalo alla Belcolore (Dec. VIII 2/41)
> Signore, prendiamo quello oro che ci consolerà di molte bisogne (Nov. 869/19)
> Tosto, buono uomo, entra in quel bagno, il quale ancora è caldo (Dez. II 2/26)
> etc.

Ceci impose donc la conclusion que ‹quello› fonctionne comme terme non-marqué par rapport à ‹questo› et par là pour tout le système. Si nous faisons abstraction du fait que

[30] Cf. à ce sujet et pour une riche documentation Brodin 1970; Haller 1973. – Nous renonçons ici à discuter des formes telles que *esto, desto, ello*, etc.: il s'agit de variantes des formes sus-mentionnées avec des connotations spécifiques (p.ex. ‹littéraire›); cf. à ce sujet Haller 1973:88s.

nous avons affaire à un système à trois termes en ancien italien, nous avons donc affaire à une situation qui ressemble à celle que nous avons trouvée en ancien français. Sous forme d'arborescence, ce système se présente donc de la manière que voici[31]:

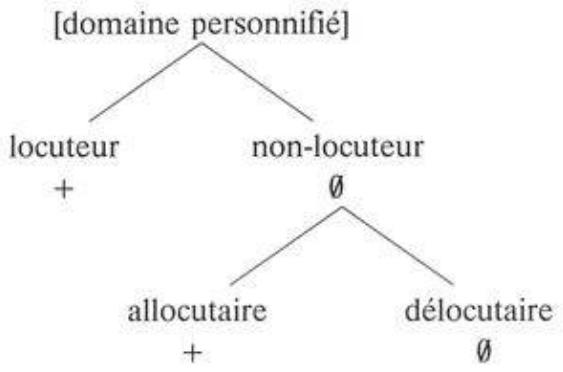

Naturellement, on pourrait transposer cette représentation en un schéma rectangulaire; nous y renonçons pour des raisons économiques.

En italien moderne, la situation a bien changé. Tout d'abord il faut constater que ‹codesto› n'appartient plus au système démonstratif au même titre que les deux autres formes. Bien sûr, les formes de ce type existent encore, mais elles n'ont plus une fonction spécifiquement déictique; il s'agit tout simplement de variantes péjoratives de ‹questo›. Le système démonstratif italien a donc été réduit à un système à deux termes[32].

Or, il s'agit maintenant de savoir quelle est la relation sémantico-logique entre ces deux termes (‹questo›, ‹quello›). Les ouvrages courants sont de peu d'utilité dans ce domaine, car dans le meilleur des cas (Schwarze 1988:20s., 26, 124s., 283s.; Regula/Jerney 1975:152s.) ils nous disent que ces deux formes employées de manière déictique désignent la proximité et l'éloignement respectivement, sans aucune précision ultérieure. Schwarze (1988:293s., 555s.) donne cependant un riche inventaire d'exemples qui montrent clairement que ‹quello› s'emploie aussi bien pour le domaine de l'allocutaire que pour celui du délocutaire; nous avons donc une opposition du type *locuteur* /vs./ *non-locuteur*. Très importante est en outre la remarque (556) que dans l'emploi anaphorique ‹quello› n'est pas tout à fait exclu, mais que ‹questo› constitue la norme. Ceci semple suggérer que ce dernier paradigme fonctionne comme terme non-marqué de l'opposition.

[31] Cf. aussi Wunderli 1977b:283ss.

[32] Cf. à ce sujet Schwarze 1988:20s., 26, 124s., 283s. et passim. – Chez Regula/Jernej 1975: 152s., Dardano/Trifone 1983:145s., 178s. et Bach/Schmitt Jensen 1990:39 on trouve encore le modèle triparti traditionnel, avec pourtant la restriction qu'il ne serait plus valable qu'en Toscane. Nous ne voulons pas mettre en question cette affirmation, mais il n'est en tout cas pas correct de conclure (pour ainsi dire historiquement) à partir d'un archaïsme régional à une situation identique pour la langue écrite; dans celle-ci, il n'existe plus qu'un système biparti avec une variante péjorative supplémentaire (à rattacher au terme non-marqué).

Et en effet, notre longue expérience de cette langue (confirmée par des tests avec des *native-speakers)* montre clairement que ‹questo› peut facilement (et surtout employé affectivement) remplacer ‹quello›, tandis que l'inverse n'est pas possible[33]. Nous arrivons donc à la conclusion qu'en italien moderne les formes du locuteur sont pour ainsi dire neutres en ce qui concerne la spécification du domaine personnifié, tandis que le domaine du non-locuteur est caractérisé par une marque spécifique, donc:

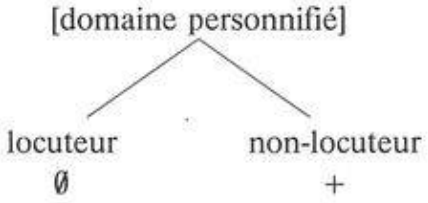

Nous avons donc affaire à un système qu'on pourrait appeler symétrique par rapport à celui que nous avons rencontré en ancien français[34].

2.4.3. Si nous nous tournons maintenant du côté de l'espagnol, nous devons constater dès l'abord que nous avons affaire à un système triparti comme en ancien italien: ‹este›, ‹ese› et ‹aquel› marquent les domaines du locuteur, de l'allocutaire et du délocutaire respectivement. Encore une fois, les informations sur les fonctions sémantico-linguistiques et surtout sur les effects de neutralisation dans la littérature grammaticale sont peu satisfaisantes, car elles nous laissent pour la plupart du temps sur notre faim. Ce qui semble cependant être hors de doute, c'est que les formes sus-mentionnées renvoient au domaine de l'une des trois personnes communicatives (Alonso/Ureña 1967/2:96ss.; Marcos Marín 1980:225s.).

En ce qui concerne les effets de neutralisation, personne n'en parle explicitement. Chez Marcos Marín (1980:237), nous trouvons l'observation que *«aquel* es el más impreciso de los demostrativos, y por ello el más próximo a un antiguo demostrativo, como *el»*. Ceci inciterait à considérer ‹*aquel*› comme le terme non-marqué du système. Un test avec des *native-speakers* nous a cependant montré que c'est justement le contraire qui est valable: ‹*este*› peut très bien être employé soit pour ‹*ese*›, soit pour ‹*aquel*› (surtout sous l'effet de l'emphase), tandis que des substitutions en sens inverse aboutissent à des énoncés inacceptables.

Nous arrivons ainsi à la conclusion que l'espagnol moderne présente une situation comparable à celle que nous avons rencontrée en italien moderne: les formes renvoyant

[33] Cf. maintenant quelques excellents exemples chez Bach/Schmitt Jensen 1990:208ss. qui confirment notre manière de voir.

[34] Nous réctifions par cette analyse notre interprétation dans Wunderli 1977b:285 s. et Wunderli 1987:197 qui reposait encore sur une analyse insuffisante des données.

au domaine personnifié du locuteur fonctionnent comme termes non-marqués du système, quoique nous ayons ici affaire à un système ternaire et non à un système binaire. Réduit en arborescence, cette structure se présente de la manière que voici:

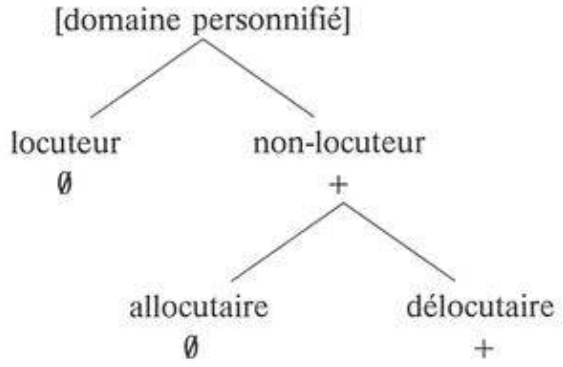

2.4.4. Si nous en venons maintenant à la situation en romanche, nous pouvons renvoyer à une analyse antérieure très détaillée (Wunderli 1987) et nous contenter d'en résumer les résultats.

Tous les systèmes démonstratifs dans les Grisons sont des systèmes binaires. En ce qui concerne la base morphologique et la structuration interne, ces systèmes montrent cependant des divergences remarquables. Nous nous limiterons à discuter ici de l'aspect central de notre étude, c'est-à-dire de la question des relations sémantico-linguistiques entre les deux termes en opposition.

Dans ce domaine, c'est surtout la région de la Surselva qui attire notre attention, étant donné qu'elle sort du cadre général des variétés romanches. Ce qui frappe tout d'abord, c'est le fait que nous avons ici affaire à deux descendants de ILLE qui sont cependant différenciés par la particule initiale renforçante (ECCUM/ECCE): ‹*kuệl*› pour le domaine du locuteur et ‹*tšệl*› pour le domaine du non-locuteur[35]. En ce qui concerne la question de savoir lequel de ces deux types fonctionne comme terme non-marqué du système, il n'y a aucun doute que c'est le paradigme renvoyant au domaine du locuteur: nous avons donc un système qui, du point de vue de sa structure (non en ce qui concerne la représentation morphologique), reproduit exactement le système que nous avons trouvé pour l'italien moderne. Se pose naturellement la question de savoir si nous avons ici affaire à une influence italienne qui depuis la contre-réforme au XVIe siècle s'est fait sentir dans bon nombre de domaines.

En ce qui concerne les autres variétés du romanche dans les Grisons (Surmiran, Putér, Vallader), elles continuent l'opposition (ECCUM) ISTE/ILLE ou adoptent une so-

[35] Cette description concerne la langue moderne parlée; les formes remontant à ECCUM ISTE etc. (‹quest›) n'ont pas complètement disparu; elles survivent surtout dans le domaine littéraire.

lution semblable à celle de la Surselva. Ceci est cependant d'une importance secondaire face au fait que dans tous ces idiomes, c'est le paradigme du non-locuteur qui fonctionne comme terme non-marqué du système, tandis que le paradigme renvoyant au locuteur fournit le terme marqué. Toutes ces variantes connaissent donc une organisation interne qui correspond à celle que nous avons rencontrée en ancien français.

2.4.5. Reste encore à jeter un regard rapide sur les données en roumain (cf. Wunderli 1975:720s.). Là encore, nous avons affaire à un système binaire avec les oppositions ‹*acest*›/‹*acel*› (formes non-prédicatives) et ‹*acesta*›/‹*acela*› (formes prédicatives). La structuration de base oppose le domaine du locuteur au domaine non-locutorial, et dans ce système, c'est le paradigme du locuteur qui sert de terme de neutralisation; nous avons donc une situation qui correspond à celle de l'italien moderne, de l'espagnol, etc.

2.4.6. Ainsi nous arrivons donc à situation bien contradictoire pour le domaine du démonstratif (‹domaine personnifié›): tandis qu'en ancien français, en ancien italien, en surmiran, putér et vallader c'est le domaine du non-locuteur qui peut subir une extension allant jusqu'à l'intégration du terme opposé (locuteur), cette capacité neutralisatrice revient en moyen français, en italien moderne, en espagnol, sursilvan et roumain aux termes représentant le domaine du locuteur. Ce comportement hétérogène non seulement d'un domaine à l'autre, mais aussi à l'intérieur d'un seul et même idiome au cours de l'histoire, demande une explication. Celle-ci doit, sans aucun doute, tenir compte de nos résultats pour les paradigmes du «pronom» personnel, du possessif et du réfléchi.

3. Résumons donc encore une fois les résultats les plus importants de notre analyse. Dans le domaine du «pronom» personnel, c'était régulièrement le locuteur qui fonctionnait comme terme non-marqué de tout le système, et il en va de même pour le possessif. Ces deux paradigmes se distinguent par le fait que le premier reflète directement la constellation des trois personnes communicatives et opère une indentification avec celles-ci, tandis que le deuxième réalise, à la place de l'identification, une mise en relation.

La situation est beaucoup moins nette dans le domaine du réfléchi. Dans tous les cas où il s'agit d'intégrer plusieurs personnes communicatives sous une seule et même forme («comportement intégratif»), le réfléchi montre une structure identique à celle du «pronom» personnel et du possessif. Dès qu'il s'agit cependant de la substitution d'une forme à une autre, de l'extension d'un domaine d'emploi spécifique aux frais d'une autre personne communicative, c'est la forme du délocutaire qui fonctionne comme forme non-marquée et s'avère capable de remplacer toutes les autres formes.

Si le comportement contradictoire du réfléchi peut encore être rattaché à deux fonctions distinctes (intégration /vs./ extension), ceci ne semble pas être le cas pour les démonstratifs – au moins au premier abord. Ici, le choix du locuteur ou du non-locuteur (ou du délocutaire respectivement) semble être tout à fait arbitraire et n'obéir à aucune règle.

3.1. Pour expliquer ce comportement assez curieux des formes déictiques, il nous semble inéluctable de recourir á la distinction de Heger (1965:88ss.) entre *deixis externe* et *deixis interne*. Cette distinction recouvre le fait que les déictiques peuvent opérer soit une deixis réelle en renvoyant au domaine référentiel[36], soit une deixis textuelle qui correspond aux phénomènes phoriques (anaphoriques ou cataphoriques).

La deixis externe est tout naturellement centrée sur le locuteur qui a tendance à intégrer des phénomènes plus ou moins extérieurs à lui, à sa position et à son temps dans son propre domaine d'influence. Le cas extrême (ne pouvant pas être dépassé) est celui où le locuteur étend sa sphère à tout ce qui est donné, connu ou pensable et crée ainsi une sorte d'univers homogène centré uniquement sur sa personne. Il semble naturel (et constituer une sorte de conséquence inévitable des tendances psychologiques décrites ci-dessus) que dans une telle constellation la première personne fonctionne comme terme non-marqué du système.

Dans le cas des relations phoriques, nous avons une situation tout à fait différente. La position «actuelle» dans un texte est toujours quelque chose hors du domaine dialogal centré sur le locuteur, donc une «chose» dans la terminologie de Bühler. Cette altérité par rapport au locuteur procure aux termes désignant le délocutaire une position privilégiée dans toutes les relations phoriques; il est donc presque inévitable que dans une telle constellation la 3e persone fonctionne comme terme non-marqué du système. Il va sans dire que la notion de *délocutaire* est employée dans ce domaine de manière métaphorique, et il en va de même pour des notions telles que «proximité», «éloignement» etc.

3.2. Si nous revenons maintenant aux résultats de notre analyse, bien des choses semblent ne plus poser de problèmes[37]. En ce qui concerne les «pronoms» personnels et les possessifs, ils sont normalement engagés dans une deixis externe. Ceci vaut régulièrement pour les premières et deuxièmes personnes. En ce qui concerne les troisièmes personnes, elles peuvent être aussi bien référentielles que phoriques (deixis interne). Etant donné que les emplois «externes» dominent très nettement, on ne peut guère s'étonner que ces systèmes s'organisent autour de la personne du locuteur en tant que terme non-marqué.

En ce qui concerne les réfléchis, la situation n'est plus aussi claire. Tant qu'il s'agit du phénomène intégrateur, ils se comportent comme les pronoms personnels et les possessifs, et ceci n'a rien de surprenant, étant donné qu'il s'agit d'un phénomène étroitement lié à la deixis externe: toutes les personnes autres que la troisième ne peuvent être que déictiques, et parce qu'au moins une personne dialogale est engagée dans ces constellations, ceci a pour conséquence que le locuteur constitue le centre du système. — Il en va

[36] Nous assimilons ici la deixis «au phantasme» (Bühler 1965:121ss.) à la deixis réelle; ces deux phénomènes ont ceci en commun qu'ils ne sont pas phoriques.

[37] Pour les réflexions qui suivent cf. aussi Wunderli 1989b:30s.; 1989c:107ss.

tout différemment en ce qui concerne le phénomène de généralisation. Le réfléchi renvoyant au sujet de la phrase ou de la proposition, il participe aux phénomènes phoriques, et dans cette optique, un comportement d'après les règles de la deixis interne s'impose plus ou moins: c'est le délocutaire (l'altérité pour ainsi dire institutionnalisée) qui constitue le centre du système. Nous arrivons ainsi à un comportement contradictoire dépendant des fonctions référentielle ou syntaxique.

Reste le cas du démonstratif. Là encore, nous avons deux fonctions qui se contredisent. Si ces formes sont employées comme de vrais déictiques, elles renvoient au domaine extra-linguistique: elles sont donc référentielles, ce qui favorise une organisation autour de la personne du locuteur. D'un autre côte, ces formes peuvent aussi assumer une fonction phorique, et dans ce cas-là, une organisation autour de la personne du délocutaire semble s'imposer. La solution adoptée dans cette situation diffère cependant considérablement de celle que nous avons trouvée dans le domaine du réfléchi. Etant donné que la distinction du comportement intégrateur et du comportement généralisant ne semble guère compter pour le démonstratif, les différents idiomes romans généralisent – parfois avec des volte-faces surprenants d'une époque de leur évolution à l'autre – soit l'une soit l'autre des deux solutions possibles. Seul le moyen français semble pratiquer une sorte de compromis (très peu satisfaisant) entre les deux solutions possibles[38].

3.3 Ainsi nous aboutissons à la conclusion que le choix entre le locuteur et le non-locuteur (les cas échéant le délocutaire) comme terme non-marqué des systèmes déictiques qui dépendent du système des personnes communicatives, est un phénomène de perspective: le locuteur est au centre (en tant que terme non-marqué [de neutralisation]) dans tous les cas où la fonction référentielle domine pour telle ou telle raison, le non-locuteur (délocutaire) assume cette fonction, dès que les emplois métaphoriques de ce système arrivent à s'imposer. Cette constatation exige encore, sans aucun doute, des analyses plus approfondies; c'est surtout dans le domaine des démonstratifs qu'on se verra confronté avec la question de savoir si les modalités d'emploi (conceptionnellement) oral ou scriptural ne jouent pas un rôle considérable en ce qui concerne le choix soit de l'une soit de l'autre des deux solutions[39].

Düsseldorf *Peter Wunderli*

[38] Cf. WUNDERLI 1980:170.

[39] Je remercie M. PIERRE BERRUT d'avoir bien voulu surveiller la toilette stylistique de mon texte avec sa circonspection et sa compétence habituelles.

Bibliographie

Alonso/Ureña 1967 — A. ALONSO/P. HENRIQUEZ UREÑA, *Gramática castellana,* 2 vol., Buenos Aires [22]1967

Bach/Schmitt Jensen 1990 — S. BACH/J. SCHMITT JENSEN, *Større Italiensk Grammatik,* København 1990

Bauche 1926 — H. BAUCHE, *Le langage populaire,* Paris 1926

Benveniste 1966 — E. BENVENISTE, *Problèmes de lingustique générale,* Paris 1966

Blanche-Benveniste et al. 1987 — CL. BLANCHE-BENVENISTE/J. DENLOFEN/J. STEFANINI/K. VON DEN EYNDE, *Pronom et syntaxe.* L'approche pronominale et son application au français, Paris [2]1987

Boyer 1975 — H. BOYER, «Les traits distinctifs des pronoms ‹personnels› prédicatifs et non-prédicatifs sujets en français», *RLaR* 82 (1975), 539–45

Brodin 1970 — G. BRODIN, *Termini dimostrativi toscani.* Studio storico di morfologia, sintassi e semantica, Lund 1970

Bühler 1965 — K. BÜHLER, *Sprachtheorie.* Die Darstellungsfunktion der Sprache, Stuttgart [2]1965 ([1]1934)

Burston 1978 — J. L. BURSTON, «Another Look at French Personal Pronouns: A Jakobsonian Distinctive Feature Semantic Analysis», *Linguistics* 1978 (Special Issue), 159–72

Damourette/Pichon 1927 — J. DAMOURETTE/E. PICHON, *Des mots à la pensée.* Essai de grammaire de la langue française, vol. 1, Paris 1927

Dardano/Trifone 1983 — M. DARDANO/P. TRIFONE, *Grammatica italiana con nozioni di linguistica,* Bologna 1983

Deshaies 1985 — D. DESHAIES, «Etude de la syntaxe des pronoms personnels en français», *RQL* 4 (1985), 77–103

Frei 1929 — F. FREI, *La grammaire des fautes,* Paris 1929

Haller 1973 — H. HALLER, *Der deiktische Gebrauch des Demonstrativums im Altitalienischen,* Bern/Frankfurt-M. 1973

Heger 1965 — K. HEGER, «Personale Deixis und grammatische Person», *ZRPh.* 81 (1965), 76–97

Joly 1973 — A. JOLY, «Sur le système de la personne», *RLaR* 80 (1973), 3–56

Lafont/Gardes-Madray 1975 — R. LAFONT/F. GARDES-MADRAY, «Le statut de la ‹non-personne›», *RLaR* 82 (1975), 123–35

Marcos Marin 1980 — F. MARCOS MARIN, *Curso de gramática española,* Madrid 1980

Moignet 1965 — G. MOIGNET, *Le pronom personnel en français,* Paris 1965

Moignet 1981 — G. MOIGNET, *Systématique de la langue française,* Paris 1981

Postal 1969 — P. M POSTAL, «On So-called ‹Pronouns› in English», in: D.A. REIBEL/S.A. SHANE (eds.), *Moderne Studies in English,* Englewood Cliffs N.J. 1969, p. 201–224

Pottier 1967 — B. POTTIER, *Présentation de la linguistique,* Paris 1967

Pottier 1974 — B. POTTIER, *Linguistique générale,* Paris 1974

Regula/Jernej 1975 — M. REGULA/J. JERNEJ, *Grammatica italiana descrittiva su basi storiche e psicologiche,* Bern/München [2]1975

Schwarze 1988 — CHR. SCHWARZE, *Grammatik der italienischen Sprache,* Tübingen 1988

Van den Eynde/Blanche-Benveniste 1988 — K. VAN DEN EYNDE/CL. BLANCHE-BENVENISTE, «Système et mécanismes descriptifs: présentation de l'approche pronominale», *CLex.* 32 (1978), 3–27

Wunderli 1973 — P. WUNDERLI, **Dees 1971; VRom.* 32 (1973), 175–83

Wunderli 1974 — P. WUNDERLI, «Diachronie et dialectologie», *FM* 42 (1974), 345–54

Wunderli 1975 — P. WUNDERLI, «Le développement structural du démonstratif roumain», *RRLi.* 12 (1975), 715–22

Wunderli 1976 — P. WUNDERLI, *Modus und Tempus.* Beiträge zur synchronischen und diachronischen Morphosyntax der romanischen Sprachen, Tübingen 1976

Wunderli 1977a — P. WUNDERLI, «Strukturen des Possessivums im Altfranzösischen», *VRom.* 36 (1977), 38–66

Wunderli 1977b — P. WUNDERLI, **Haller 1973*; *VRom.* 36 (1977), 277-86

Wunderli 1978 — P. WUNDERLI, «Les structures du possessif en moyen français», in: R. MARTIN (ed.), *Etudes de syntaxe du moyen français,* Metz 1978, p. 111-52

Wunderli 1980 — P. WUNDERLI, «Le système des démonstratifs en moyen français», *R* 101 (1980), 1–34, 145–91

Wunderli 1987 — P. WUNDERLI, «Theodor Gartner und das bündnerromanische Demonstrativum», in: G.A. PLANGG/M. ILIESCU (ed.), *Akten der Theodor Gartner-Tagung in Vill/Innsbruck 1985,* Innsbruck 1987, p. 189–208

Wunderli 1989a — P. WUNDERLI, «Les structures du ‹pronom personnel› en français», *ZFSL* 99 (1989), 130–46

Wunderli 1989b — P. WUNDERLI, «L'explication de ‹se› omnipersonnel dans les langues romanes», *RLiR* 53 (1989), 25–34

Wunderli 1989c — P. WUNDERLI, «*se* omnipersonnel dans l'Aquilon de Bavière», in: G. HOLTUS/H. KRAUSS/P. WUNDERLI (ed.), *Testi, cotesti e contesti del franco-italiano,* Tübingen 1989, p. 86–111

Wunderli 1989d — P. WUNDERLI, «Le statut précaire de l'aspect verbal en français», *TL* 18 (1989), 73–94